

## INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1. Les manuscrits proposés seront adressés en trois exemplaires au Rédacteur en chef.
2. Les manuscrits seront imprimés par un logiciel de traitement de texte. Le fichier informatique sera livré par e-mail (à l'adresse [grappe@unistra.fr](mailto:grappe@unistra.fr)) ou sera gravé sur un CD joint à l'envoi. Les règles suivantes sont à respecter :
  - le fichier sera fourni au format Word ou RTF ;
  - le texte sera donné en caractères « Times » avec majuscules accentuées ;
  - les notes figureront en bas de page, en numérotation continue ;
  - les polices spéciales (grec, etc.) seront jointes au message ou figureront sur le CD.
3. Les manuscrits ne doivent pas dépasser 20 pages de la Revue, soit environ 50 000 caractères ou 10 000 mots.
4. L'auteur mentionnera, sous le titre de son article, son ou ses prénoms et son nom (en caractères minuscules), ainsi que son adresse institutionnelle et postale.
5. Il fera figurer en tête de l'article un résumé de sept lignes au maximum, en français et, si possible, en anglais.
6. Pour les livres bibliques, les auteurs qui voudront utiliser des abréviations se conformeront à l'usage de la *Traduction Œcuménique de la Bible*.
7. Les notes seront numérotées de 1 à n de façon continue et figureront en bas de page. Les références bibliographiques y seront données sous la forme : Auteur, année, page[s].

*Exemple :*

Wendel, 1950, p. 25-30.

8. À la fin de l'article, sous la rubrique BIBLIOGRAPHIE, ces références bibliographiques seront citées intégralement par ordre alphabétique sous la forme : Auteur, année : Prénom, nom, titre et références complètes de la contribution.

*Exemples :*

Wendel, 1950 : François Wendel, *Calvin. Source et évolution de sa pensée religieuse*, Paris, Presses universitaires de France, 1950 (Études d'Histoire et de Philosophie Religieuses 41).

Rott, 1974 : Jean Rott, « Magistrat et Réforme à Strasbourg », *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses* 54, 1974, p. 103-114.

## INSTRUCTIONS AUX RECENSEURS

Les normes suivantes seront utilisées pour les notices bibliographiques des recensions :

1. Prénom(s) et nom de l'auteur ou des auteurs. Si le ou les éditeurs scientifiques d'un ouvrage collectif figurent sur la page de titre, on les mentionnera comme auteurs en les faisant suivre de la mention (éd.) entre parenthèses. On ne citera pas ces noms si le nombre d'auteurs est supérieur à trois. Ces noms ne seront pas mis en majuscules.
2. Titre complet et sous-titre de l'ouvrage, tels qu'ils figurent sur la page de titre et non sur la couverture. Titre et sous-titre seront en italique (ou soulignés si l'italique n'est pas disponible).
3. Lieu d'édition, nom de l'éditeur, année de parution (s'ils sont mentionnés). S'il y a plusieurs éditeurs, on suivra la séquence : Lieu 1, éditeur 1 / Lieu 2, éditeur 2.
4. Nombre de pages (ne pas oublier, s'il y a lieu, les paginations propres de la préface ou de l'introduction, les planches hors texte).
5. Collection (entre parenthèses, avec le numéro de l'ouvrage, s'il y a lieu).
6. Numéro ISBN et prix (s'il est mentionné).

*Exemple :*

Edmond Jacob, *Ésaïe 1-12*, Genève, Labor et Fides, 1987, 174 pages (Commentaire de l'Ancien Testament 8a), ISBN 2-8309-0083-9, 45 CHF.

*Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Revue.*